



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
3 août 2010  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 2 août 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Conformément à la déclaration du Président du Conseil de sécurité datée du 1<sup>er</sup> juin 2010 (S/PRST/2010/9), j'ai l'honneur de vous informer de ma décision, prise ce jour, de créer une commission d'enquête sur l'incident de la flottille survenu le 31 mai 2010. J'ai pris cette décision à la suite de consultations intensives avec les dirigeants turcs et israéliens et avec leur assentiment. Je les remercie de l'esprit de conciliation et de coopération ouverte sur l'avenir dont ils ont fait preuve.

Ainsi que nous l'avons annoncé publiquement aujourd'hui, la Commission d'enquête sera dirigée par l'ancien Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande, M. Geoffrey Palmer, qui en sera le Président, et par le Président sortant de la Colombie, M. Álvaro Uribe, qui en sera le Vice-Président. Elle sera composée de deux autres membres, représentant respectivement la Turquie et Israël.

Je ne doute pas que la Commission d'enquête pourra compter, pour s'acquitter de ses responsabilités, sur la coopération pleine et entière des autorités compétentes des deux pays. Elle me présentera également des recommandations visant la prévention de tels incidents à l'avenir. Je suis également convaincu que cette initiative contribuera à améliorer les relations entre la Turquie et Israël et la situation au Moyen-Orient.

Il est prévu que la Commission d'enquête entame ses travaux le 10 août 2010 et présente son premier rapport d'ici à la mi-septembre.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **Ban Ki-moon**

